



Assemblée générale

Distr. générale
20 mars 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Cinquième Commission

Point 121 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001

Ressources demandées au titre des questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis au titre des décisions prises par le Conseil de sécurité en ce qui concerne les missions de bons offices, la diplomatie préventive et la consolidation de la paix à la suite de conflits, conformément aux demandes formulées par des gouvernements ou aux recommandations du Secrétaire général.

L'Assemblée générale a approuvé, dans sa résolution 54/250 du 23 décembre 1999, l'ouverture d'un crédit de 90 387 200 dollars au titre des missions politiques spéciales, au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. Comme il est noté dans la partie VIII de la résolution 54/251 de l'Assemblée générale, de la même date, le montant des dépenses imputées s'élève à 55 363 100 dollars, ce qui laisse un solde inutilisé de 35 024 100 dollars.

Le présent rapport indique les ressources demandées pour deux missions politiques, dont les mandats ont été récemment approuvés, relevant des questions examinées par le Conseil de sécurité. Le montant estimatif des ressources demandées s'élevant à 6 154 600 dollars serait imputé sur le montant de 90 387 200 dollars prévu au titre des missions politiques spéciales. Le montant total des dépenses imputées s'élèverait à 61 517 700 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 28 869 500 dollars.

I. Introduction

1. Le présent rapport sollicite le financement pendant l'exercice biennal 2000-2001 de deux missions politiques faisant suite aux décisions prises par le Conseil de sécurité conformément aux demandes formulées par des gouvernements ou aux recommandations du Secrétaire général.

II. Présence politique des Nations Unies

2. Les paragraphes suivants fournissent des renseignements généraux sur deux missions de consolidation de la paix à la suite d'un conflit, dont le Conseil de sécurité demeure saisi. Le Conseil demande au Secrétaire général de fournir l'appui nécessaire pendant l'exercice biennal 2000-2001 pour la consolidation du processus de paix.

A. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (2 723 300 dollars)

3. En vue de répondre aux besoins de la Guinée-Bissau et à la demande que lui avait adressée le Conseil de sécurité le priant de lui faire des recommandations sur le rôle que pourrait éventuellement jouer l'Organisation des Nations Unies dans le processus de paix et de réconciliation en Guinée-Bissau, le Secrétaire général a proposé, dans la lettre datée du 26 février 1999 qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1999/232), la création d'un Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Dans une lettre datée du 3 mars 1999 (S/1999/233), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil se félicitaient de sa proposition. Par sa résolution 1233 (1999) en date du 6 avril 1999, le Conseil de sécurité a appuyé la décision du Secrétaire général de créer un Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau dont le mandat initial prenait effet au 15 avril et expirait le 31 décembre 1999. Les ressources demandées pour cette période ont été imputées sur les engagements que le Secrétaire général a été autorisé, en vertu du paragraphe 1 a) de la résolution 52/223 de l'Assemblée générale, à contracter au titre des dépenses imprévues et extraordinaires à effectuer pendant l'exercice biennal 1998-1999 qui ont été approuvées dans le cadre des dépenses inscrites au budget définitif.

4. Dans une lettre datée du 9 décembre 1999 (S/1999/1252) adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a proposé qu'en attendant le second tour des élections présidentielles devant avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2000, après avoir consulté le gouvernement de transition, le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau soit prorogé pour une période de trois mois s'achevant le 31 mars 2000. Dans sa lettre datée du 15 décembre 1999 (S/1999/1253), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité avaient pris note de sa proposition. Les ressources demandées pour cette période (557 200 dollars) ont été imputées sur les engagements que le Secrétaire général a été autorisé, en vertu du paragraphe 1 a) de la résolution 54/252 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1999, à contracter au titre des dépenses imprévues et extraordinaires à effectuer pendant l'exercice biennal 2000-2001 dont il sera fait état dans le premier rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2000-2001.

5. Dans sa lettre datée du 3 mars 2000 (S/2000/201), le Secrétaire général a fait savoir au Président du Conseil de sécurité que les nouvelles autorités constitutionnelles de Guinée-Bissau, comme le gouvernement de transition qui les avait précédées, s'était félicité du rôle joué par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. En réponse à la demande de prorogation du mandat du Bureau formulée par le nouveau Président, le Secrétaire général a proposé de proroger le mandat d'un an du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. La prorogation du mandat permettrait au Bureau de continuer d'apporter la coopération et l'appui politiques des Nations Unies en vue d'exécuter les tâches complexes liées à la consolidation des récents acquis démocratiques du pays afin d'instaurer une paix durable et de faire respecter l'état de droit et les droits de l'homme.

6. Dans une lettre datée du 10 mars 1999 (S/200/202), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de l'intention du Secrétaire général.

7. L'annexe I au présent rapport rend compte en détail du montant estimatif des ressources nécessaires pour le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau pour la période allant du 1er avril au 31 mars 2001 (2 723 300 dollars).

B. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (3 431 300 dollars)

8. Dans la lettre datée du 3 décembre 1999 (S/1999/1235) qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a porté à la connaissance du Conseil les principales observations et recommandations de la mission multidisciplinaire qu'il avait dépêchée à Bangui en novembre 1999 afin d'examiner avec le Gouvernement de la République centrafricaine les conditions d'un maintien de la présence des Nations Unies après l'expiration du mandat de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) le 15 février 2000. Après plusieurs réunions avec le Premier Ministre et un petit groupe de ministres et une réunion avec le Président, le Gouvernement a donné son accord pour la mise en place d'une présence des Nations Unies après le retrait de la MINURCA. La mission essentielle de cette présence serait d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour consolider la paix et la réconciliation nationales, renforcer les institutions démocratiques et faciliter la mobilisation sur le plan international d'un soutien politique et de ressources pour la reconstruction nationale et le redressement économique. Pour mener à bien ces tâches, le Secrétaire général a proposé la création d'un Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) pour un mandat initial d'une année.

9. Dans une lettre datée du 10 décembre 1999 (S/1999/1236), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa proposition avec satisfaction.

10. L'annexe II au présent rapport rend compte en détail du montant estimatif des ressources nécessaires pour le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine pour la période allant du 15 février 2000 au 14 février 2001 (3 431 300 dollars).

III. Montant estimatif des ressources nécessaires au titre des activités du Conseil de sécurité

11. Le montant estimatif des dépenses prévues pour les deux activités susmentionnées s'élève à 6 154 600 dollars. Les annexes I et II rendent compte en détail du montant estimatif des dépenses prévues pour le financement du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine ainsi que des renseignements complémentaires pertinents.

12. Tableau d'effectifs par catégorie pour chaque mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							Total	<i>Service mobile</i>	<i>Agent des services généraux</i>	Total personnel recruté sur le plan international	<i>Personnel local</i>	Total général
	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>						
Bureaux d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau													
Effectifs actuels	–	1	–	1	2	3	–	7	2	3	12	8	20
Effectifs proposés	–	1	–	1	4	2	1	9	2	4	15	13	28
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine													
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10
Effectifs proposés	–	1	–	1	4	1	2	9	6	3	18	24	42

13. En outre, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau dispose de deux conseillers militaires et d'un conseiller en matière de police civile, et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine de trois conseillers militaires et de cinq conseillers en matière de police civile.

IV. Décision que devrait prendre l'Assemblée générale

14. L'Assemblée générale est invitée à autoriser l'imputation d'un montant total de ressources nécessaires de 6 154 600 dollars sur le crédit de 90 387 200 dollars ouvert au titre des missions politiques spéciales, au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. Le montant total des ressources imputées s'élèverait donc à 61 517 700 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 28 869 500 dollars.

Annexe I

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

Prévisions de dépenses pour la période du 1er avril 2000 au 31 mars 2001

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	15 avril au 31 décembre 1999		1er avril 2000 au 31 mars 2001 ¹	
	Crédits ouverts	Dépenses	Montant total des crédits demandés	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	13,3	12,0	92,5	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	50,0	–
Total (catégorie I)	13,3	12,0	142,5	–
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	44,5	–
2. Personnel international et personnel local	1 084,6	746,2	1 911,9	–
Total (catégorie II)	1 084,6	746,2	1 956,4	–
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	105,7	99,3	94,9	–
2. Transports	–	12,1	206,4	138,0
3. Opérations aériennes	265,5	265,5	–	–
4. Transmissions	348,3	114,8	170,2	94,2
5. Matériels divers	40,7	24,8	113,1	96,1
6. Fournitures et services	30,0	28,8	34,8	–
7. Fret aérien et de surface	43,1	35,9	5,0	–
Total (catégorie III)	833,3	581,2	624,4	328,3
Montant total des crédits demandés	1 931,2	1 339,4	2 723,3	328,3
IV. Contributions volontaires	–	115,6	68,3	–
Total des ressources	1 931,2	1 455,0	2 791,6	328,3

¹ Le Secrétaire général a engagé les dépenses de la période du 1er janvier au 31 mars 2000 au titre des dépenses qu'il était autorisé à engager pour faire face aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2000-2001.

B. Renseignements supplémentaires

Personnel militaire

Montant prévu : 142 500 dollars

1. Les montants prévus permettront de verser une indemnité de subsistance (missions) à deux conseillers militaires à raison de 118 dollars par jour (82 600 dollars). Les conseillers militaires percevront des frais de déploiement et de rapatriement à raison de 4 750 dollars par personne (9 500 dollars) et une indemnité d'habillement au taux standard de 200 dollars par personne et par an (400 dollars).
2. Un montant est également prévu pour faire face aux demandes d'indemnisation qui peuvent être présentées en cas de décès ou d'invalidité de conseillers militaires ou de conseillers de la police civile (50 000 dollars).

Personnel civil

Montant prévu : 1 956 400 dollars

Police civile

3. Les ressources prévues permettront de financer l'indemnité de subsistance (missions) d'un conseiller de la police civile (39 500 dollars) ainsi que ses frais de voyage (4 800 dollars) et l'indemnité d'habillement (200 dollars)

Personnel international et personnel local

4. Les ressources prévues (1 244 500 dollars) correspondent à un effectif de 15 fonctionnaires recrutés sur le plan international (1 D-2, 1 P-5, 4 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 2 agents du Service mobile et 4 agents des services généraux) et de 13 fonctionnaires recrutés sur le plan local. Il est proposé d'ajouter aux effectifs recrutés sur le plan international un juriste (P-4), un fonctionnaire de l'information (P-4), un spécialiste des questions politiques (P-2) et un agent des services généraux. En revanche, un poste de responsable de l'assistance électorale (P-3) n'est plus nécessaire. Les dépenses afférentes au personnel international ont été calculées sur la base d'un pourcentage de postes vacants de 15 % et en tenant compte du fait que 60 % des administrateurs et des agents du Service mobile, qui ont été engagés spécialement par la mission, n'ont pas droit à l'indemnité de poste. Les dépenses afférentes au personnel local ont été calculées sur la base d'un pourcentage de postes vacants de 10 %.

5. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international a été calculée au taux de 118 dollars par jour (549 100 dollars). Des frais de voyage d'un montant de 111 100 dollars sont prévus pour les déplacements que le Représentant du Secrétaire général effectue à New York pour assister à des consultations et à des réunions d'information, ainsi que pour les voyages en Guinée-Bissau et dans le reste de la région du Représentant et d'autres fonctionnaires. Le coût des heures supplémentaires est estimé à 600 dollars par mois (7 200 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant prévu : 624 400 dollars

Locaux

6. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) loue 10,27 dollars le mètre carré les locaux de 453,79 mètres carrés qu'il occupe dans le complexe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce qui représente un coût annuel de 55 900 dollars. La part des dépenses d'entretien des locaux communs revenant à la BANUGBIS, s'agissant notamment des services de sécurité et de nettoyage et des services collectifs de distribution, s'élève à 38 000 dollars. Un montant de 1 000 dollars est prévu pour financier le carburant nécessaire au fonctionnement de deux groupes électrogènes appartenant à la BANUGBIS pour l'approvisionnement de secours, moyennant une consommation de 100 litres par mois et par groupe électrogène, à 0,42 dollar le litre.

Transports

7. À l'heure actuelle, le BANUGBIS possède sept véhicules reçus de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA), dont le kilométrage est élevé. Étant donné l'état des routes en Guinée-Bissau et du fait de l'arrivée de nouveaux fonctionnaires, un montant de 138 000 dollars est prévu pour renforcer le parc du Bureau d'appui en achetant six nouveaux véhicules. Les dépenses afférentes aux révisions, aux réparations et à l'entretien des véhicules ont été estimées à 300 dollars par mois et par véhicule (46 800 dollars). Celles relatives aux carburants et lubrifiants ont été calculées sur la base d'une consommation moyenne de 300 litres de carburant par mois et par véhicule, à 0,42 dollar le litre, le montant obtenu étant majoré de 10 % pour tenir compte de l'achat de lubrifiants (21 600 dollars).

Transmissions

8. La majorité du matériel fourni par la MONUA exige des réparations majeures à des intervalles de plus en plus fréquents. En conséquence, des ressources sont demandées (94 200 dollars) pour remplacer du matériel et des accessoires de transmissions tels que répéteurs VHF, radios VHF, postes téléphoniques, batteries et chargeurs, blocs d'alimentation non interruptibles, antennes et autres accessoires. Le coût des communications par les réseaux commerciaux – téléphone, télécopie, satellite, INMARSAT – auxquels s'ajoutent les frais de valise diplomatique, sont estimés à 76 000 dollars sur la base des dépenses engagées lors des précédents exercices.

Matériels divers

9. Un montant est prévu pour l'achat et le remplacement de mobilier (16 700 dollars) et de matériel (29 500 dollars) de bureau. On estime à 1 000 dollars par mois (12 000 dollars) les dépenses relatives aux pièces de rechange, aux réparations et à l'entretien du mobilier et du matériel.

10. Les crédits demandés pour l'achat de matériel informatique supplémentaire, notamment de 6 ordinateurs de bureau, 3 ordinateurs portatifs, 6 imprimantes, 2 modems et 1 routeur pour l'accès à l'Internet, s'élèvent à 49 400 dollars, fret compris. Un montant de 5 000 dollars est prévu pour les licences d'utilisation des logiciels standard.

Fournitures et services

11. Les dépenses de la papeterie, de fournitures de bureau et de fournitures informatiques ont été prévues à raison de 1 000 dollars par mois. Un montant de 200 dollars par mois a été prévu pour couvrir les abonnements aux journaux locaux et internationaux.

12. Les dépenses de représentation ont été estimées à 200 dollars par mois. Un montant de 1 500 dollars par mois est prévu au titre des services divers (frais bancaires, frais d'assurance, examens médicaux, etc.).

Fret aérien et de surface

13. Un montant de 5 000 dollars est prévu au titre du fret et du camionnage par les soins d'entreprises privées de fournitures et de pièces de rechange venant d'ailleurs et d'articles à faire réparer à l'étranger.

Annexe II

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

Prévisions de dépenses pour la période du 15 février 2000 au 14 février 2001

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	15 février 2000 au 14 février 2001	
	Montant total des crédits demandés	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire		
1. Observateurs militaires	130,2	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	50,0	–
Total, catégorie I	180,2	–
II. Personnel civil		
1. Police civile	209,9	–
2. Personnel international et personnel local	2 424,6	–
Total, catégorie II	2 634,5	–
III. Dépenses opérationnelles		
1. Locaux/hébergement	96,4	6,0
2. Transports	113,4	33,4
3. Transmissions	146,7	9,4
4. Matériels divers	15,7	–
5. Fournitures et services	56,4	–
6. Fret aérien et de surface	3,0	–
Total, catégorie III	431,5	48,8
IV. Autres programmes		
1. Programmes d'information	29,1	–
2. Programmes de formation	156,0	–
Total, catégorie IV	185,1	–
Montant total des crédits demandés	3 431,3	48,8
IV. Contributions volontaires	–	–
Total des ressources	3 431,3	48,8

B. Renseignements supplémentaires

Personnel militaire

Montant prévu : 180 200 dollars

1. Les montants prévus permettront de verser une indemnité de subsistance (missions) à trois conseillers militaires à raison de 113 dollars par jour (111 600 dollars). Les conseillers militaires percevront des frais de déploiement et de rapatriement à raison de 6 000 dollars par personne (18 000 dollars) et une indemnité d'habillement au taux standard de 200 dollars par personne et par an (600 dollars).
2. Un montant est également prévu pour faire face aux demandes d'indemnisation qui peuvent être présentées en cas de décès ou d'invalidité de conseillers militaires ou de conseillers de la police civile (50 000 dollars).

Personnel civil

Montant prévu : 2 634 500 dollars

Police civile

3. Les ressources prévues permettront de financer à raison de 113 dollars par jour l'indemnité de subsistance (missions) de cinq conseillers de la police civile (178 900 dollars). Les frais de déploiement et de rapatriement ont été calculés à raison de 6 000 dollars par personne (30 000 dollars) et l'indemnité d'habillement au taux standard de 200 dollars par personne et par an (1 000 dollars).

Personnel international et personnel local

4. L'effectif proposé comprend 18 fonctionnaires recrutés sur le plan international (1 D-2, 1 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 6 agents du Service mobile et 3 agents des services généraux) et 24 fonctionnaires recrutés sur le plan local. Le montant des traitements et des dépenses communes de personnel est estimé à 1 702 200 dollars. Les dépenses afférentes au personnel international et au personnel local ont été calculées en supposant des pourcentages de postes vacants égaux respectivement à 10 et 5 %. Il a également été supposé que 60 % des administrateurs et des agents du Service mobile seraient engagés spécialement pour la mission et n'auraient donc pas droit à l'indemnité de poste.
5. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international est calculée au taux de 113 dollars par jour (668 200 dollars). Des frais de voyage estimés à 54 200 dollars sont prévus pour les déplacements que le Représentant du Secrétaire général effectue à New York pour assister à des consultations et à des réunions d'information ainsi que pour les voyages que font le Représentant et d'autres fonctionnaires dans les pays de la région pour s'entretenir avec des responsables gouvernementaux.

Dépenses opérationnelles

Montant prévu : 431 500 dollars

Locaux

6. Le complexe du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) se compose de six villas à Bangui. Les frais de

location s'élèvent à 3 800 dollars par mois, soit 45 600 dollars par an. Comme l'a demandé le Coordonnateur des mesures de sécurité, il faudrait réaliser de petits travaux de rénovation des bureaux pour un montant estimatif de 12 600 dollars, y compris la construction d'une sortie d'urgence du côté est du complexe, l'installation de 500 mètres de barbelés et l'installation de 10 projecteurs de 500 watts. Un montant de 6 000 dollars est prévu pour l'achat de fournitures d'entretien et un montant égal est demandé pour financer les services d'entretien courant et d'entretien préventif des locaux.

7. Le coût des services collectifs de distribution est estimé à 1 000 dollars par mois. En outre, un montant de 14 200 dollars est demandé pour acheter des carburants et lubrifiants pour un groupe électrogène de 75 kVa, deux groupes électrogènes de 16 kVa et un groupe électrogène de 50 kVa, qui sont utilisés comme appoint pour les six villas du complexe, à raison de 34 litres par heure pendant deux heures par jour et à 0,57 dollar le litre.

Transports

8. Au total, neuf véhicules 4 x 4 et une berline ont été transférés de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) au BONUCA. En outre, on aura besoin de deux petits cars coûtant 14 500 dollars chacun, plus 15 % de frais de transport (33 400 dollars).

9. Les dépenses de pièces de rechange, de réparations et d'entretien (43 200 dollars) sont estimées sur la base d'une moyenne de 300 dollars par véhicule par mois. Les dépenses de carburants et de lubrifiants (31 700 dollars) sont calculées sur la base d'une consommation de 400 litres de carburant par véhicule et par mois, à 0,50 dollar le litre, le montant ainsi obtenu étant majoré de 10 % pour tenir compte de l'achat de lubrifiants. Les frais d'assurance des véhicules sont estimés à 430 dollars par véhicule et par an (5 200 dollars).

Transmissions

10. La plupart des besoins en matière de matériel de transmissions sont couverts grâce au transfert de matériel provenant de la MINURCA. Toutefois, il faudra acheter trois terminaux INMARSAT Mini-M à 2 725 dollars pièce, ce pour quoi un montant de 9 400 dollars (frais de transport compris) est demandé. Les dépenses de pièces de rechange et de fournitures sont estimées à 8 100 dollars.

11. Les dépenses afférentes aux communications par réseaux commerciaux comprennent les frais de location d'un répéteur INTELSAT (80 000 dollars), les redevances d'utilisation des terminaux INMARSAT (13 000 dollars), les frais de téléphones cellulaires (7 200 dollars), les frais de télécopie et de communication téléphonique (appels locaux, interurbains et internationaux) (17 000 dollars) et les frais d'affranchissement et de valise diplomatique (12 000 dollars).

Matériel divers

12. Un montant de 10 300 dollars est demandé pour l'achat de pièces de rechange et l'entretien des quatre groupes électrogènes hérités de la MINURCA, sur la base de 20 % du prix des groupes électrogènes. Les frais d'exploitation de logiciels sont estimés à 5 400 dollars.

Fournitures et services

13. Le coût de services contractuels de sécurité pour le complexe s'élève à 2 000 dollars par mois (24 000 dollars). Les dépenses de représentation sont estimées à 200 dollars par

mois (2 400 dollars). Le montant demandé à la rubrique Autres services divers comprend un montant prévu en cas d'évacuation sanitaire (5 000 dollars) et un montant correspondant à la fourniture d'autres services (frais bancaires, services d'assainissement et de ramassage des ordures, etc.) (6 000 dollars).

14. Les dépenses de papeterie et de fournitures de bureau sont estimées à 7 600 dollars. Le coût des fournitures informatiques s'élève à 6 000 dollars. Un montant de 5 400 dollars est demandé pour l'achat de fournitures sanitaires et des articles de nettoyage, de fournitures médicales, de fournitures électriques et d'autres fournitures diverses et pour les abonnements.

Fret aérien et de surface

15. Un montant de 3 000 dollars est demandé au titre des dépenses de fret et de camionnage par les soins d'entreprises relatives aux fournitures et pièces non considérées ailleurs.

Autres programmes

Montant prévu : 185 100 dollars

Programmes d'information

16. Un montant de 29 100 dollars est demandé pour la publication et la diffusion des documents et rapports et pour la production de programmes radiophoniques pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Parmi les autres activités envisagées, on citera l'organisation d'expositions et de manifestations spéciales pour marquer des dates importantes, aux niveaux national et international, en ce qui concerne la protection des droits de l'homme.

Programmes de formation

17. Un montant de 156 000 dollars, comprenant les honoraires de consultants et des intervenants et les frais de voyage des participants (70 300 dollars), l'achat de matériel de formation (17 800 dollars), de fournitures et de supports pédagogiques (11 500 dollars) et le prix d'autres services divers (56 400 dollars), est demandé pour l'organisation de programmes de formation à l'intention des responsables militaires locaux et des responsables du maintien de l'ordre, des parlementaires, des responsables des établissements pénitentiaires, des membres d'organisations non gouvernementales et des membres de la Commission nationale des droits de l'homme et d'autres organisations de la société civile.